



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## ORDRE DU JOUR DU CSE DU MOIS DE NOVEMBRE

- 1) Approbation du PV CSE du mois d'août 2025
- 2) Approbation du PV CSE du mois de septembre 2025
- 3) Approbation du PV CSE du mois d'octobre 2025
- 4) Consultation relative à l'externalisation de la DSN
- 5) Information et consultation relatives à la géolocalisation des outillages
- 6) Information et consultation relatives au déplacement du local CSSCT
- 7) Information et consultation relatives à la vérification des permis de conduire
- 8) Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette
- 9) Information relative à l'intrusion de début octobre 2025
- 10) Présentation du nouveau directeur adjoint sûreté
- 11) Information relative au nouveau régime de sûreté
- 12) Présentation des axes et principaux engagements RSE 2030
- 13) Information du Directeur des Opérations
- 1-4) Actualités sociales 11,,2,31



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## INTERESSEMENT

Quadrimestre	Montant FR	Montant UK
Q1 2025	596 €	£519
Q2 2025	570 €	£495
Q3 2025	404 €	£351
Total	1 570 €	£1 365

Concernant l'intéressement, le montant s'élève à 404 euros pour le dernier quadrimestre, soit un total cumulé de 1570 euros, ce qui représente 396 euros de plus que l'année précédente à la même période.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation sur la géolocalisation de l'outillage

### MISE A DISPOSITION D'OUTILS CONNECTES EN BLUETOOTH

Un ensemble d'outils (une centaine) de marque Milwaukee et des agrès sont utilisés aujourd'hui dans les ateliers.

Un logiciel fourni par la même société permet :

- d'effectuer des réglages techniques sur l'outillage selon les activités (exemple : type de serrage sur les visseuses).
- d'avoir une gestion centralisée des outils et agrès (nacelles, chariots, pompes..) et notamment de savoir ce qui est dans chaque atelier, les outils disponibles ou ceux envoyés en réparation.

Objet : activation sur les équipements mobiles de la localisation des outils dans ce logiciel grâce à la fonctionnalité bluetooth

Une des fonctionnalités du logiciel est la détection, lorsque vous êtes à proximité, de la position des outils à l'aide du bluetooth.

Les outils sont associés aux services ou équipes, il n'y a pas de notion de propriété associé à un individu

La présentation du système de géolocalisation des outillages utilisant des tags Bluetooth. Ces outils équipés permettent une connexion avec un équipement mobile pour effectuer des réglages automatiques et offrent une gestion centralisée des outillages professionnels coûteux. L'objectif est de déployer à plus grande échelle le logiciel déjà utilisé par la logistique, pour géolocaliser ces équipements dans les ateliers.

Le système fonctionne par maillage Bluetooth avec un rayon de détection de trente mètres. Chaque utilisateur qui active l'application contribue au maillage, permettant ainsi de localiser des outils jusqu'à plusieurs centaines de mètres. Il a été précisé que l'activation n'est pas obligatoire et que chaque technicien peut choisir de désactiver la localisation.

Il a été clarifié que l'objectif n'est pas de surveiller les personnes mais de retrouver rapidement les outils. Il explique la différence entre le système KeyTag qui identifie qui a emprunté l'outil et la fonctionnalité de géolocalisation qui permet de savoir où se trouve l'outil.

Monsieur Baudry doit statuer sur la continuation ou non des prêts d'équipements dans les jours à venir.

## Présentation au déplacement du local CSSCT

### Contexte

- Obligation de l'employeur de mettre à disposition des membres de la Csst un lieu pour se réunir
- Salle actuelle peu utilisée
- Besoin de bureaux pour la Direction HSQE qui se renforce
- Proposition :
  - Transférer la salle de réunion de la Csst du C1 en salle de réunion du F94 Ter



La direction explique que la salle de réunion CSSCT au C1 est rarement utilisée mais reste nécessaire. L'enjeu est d'optimiser l'utilisation de l'espace tout en maintenant une bonne qualité de travail pour les collègues.

La proposition consiste à transférer la salle de réunion du C1 vers la salle F94 Terre. Cette nouvelle salle peut accueillir six personnes confortablement, avec possibilité d'extension jusqu'à dix personnes. La direction assure que cette salle sera toujours disponible pour le CSSCT et que l'équipement actuel, notamment l'ordinateur, sera transféré.

La direction confirme que la salle sera exclusivement réservée au CSSCT.

La direction doit transférer l'ordinateur de la salle actuelle vers la nouvelle salle.

La direction doit mettre en place un système d'accès (code ou clé) pour la nouvelle salle.

## Présentation à la vérification des permis de conduire

### Contexte

#### Suite veille réglementaire :



**Vérif Permis c'est ...**

- Vérifier la validité du permis de conduire de ses conducteurs salariés en interrogeant directement le Système National des Permis de Conduire (SNPC)
- Recevoir immédiatement une attestation certifiée comme preuve de vérification
- Pour toutes les entreprises de transport public de marchandises ou de voyageurs

[Créer mon compte](#)

#### Propositions :

- Lors des demandes de formation à la conduite :
  - A quais
  - En tunnel de service
- Suite accident du travail mettant en cause un véhicule

La présentation a porté sur la mise en place d'un système de vérification des permis de conduire au sein d'Eurotunnel. Un représentant de la direction a présenté l'outil "Vérif'Permis", une application mise à disposition par l'État qui permet aux entreprises de vérifier si les employés possèdent un permis de conduire valide.

La direction a expliqué que cette vérification serait effectuée dans trois cas spécifiques : avant les formations de conduite à quai, avant les formations tunnel de service, et suite à un accident du travail impliquant un véhicule. L'objectif principal est d'éviter qu'un employé sans permis valide conduise un véhicule de société, ce qui pourrait entraîner des conséquences graves tant pour l'employé que pour l'entreprise en cas d'accident.

Il a été précisé que l'application fournit uniquement une information binaire (permis valide ou non valide) sans détailler les raisons d'une éventuelle invalidité ni le nombre de points restants. La direction a souligné qu'il n'y aurait pas de vérifications aléatoires des permis et que la responsabilité incombe principalement aux collaborateurs de signaler s'ils n'ont plus de permis.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette

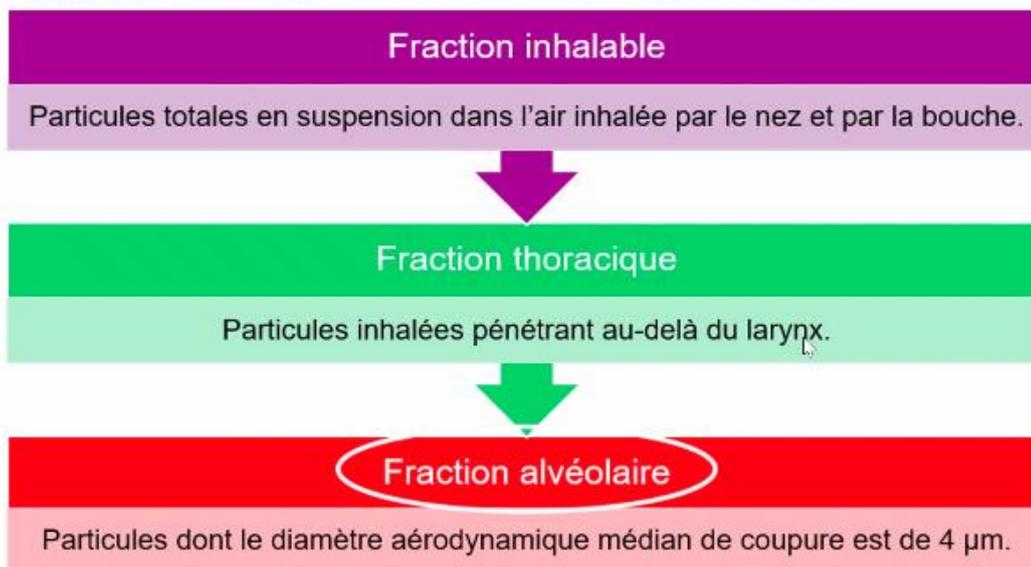
### Contexte

Ces campagnes de vérification de la qualité de l'air en navette ont pour objectif de :

- Vérifier qu'il n'y a pas surexpositions aux poussières alvéolaires des personnels dans les navettes Pax.
- Vérifier les valeurs de variations de pressions aux différentes positions des navettes Pax et Fret

### Organisation de la campagne des mesures de poussières en navette Pax

#### Rappel : Définitions : Fraction des particules





# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette

### Résultats de la campagne des mesures de poussières en navette Pax – Carbone élémentaire

Référence du support de prélèvement			CE2 25/045	CE1 25/050	CE6 25/049	CE3 25/048	CE5 25/047	CE4 25/046
Unité de Travail			Navette Frit					
Poste de Travail			Personnel naviguant					
Durée de mesure (min)			Double pont			Simple pont		
Durée de mesure (min)			403	387	306	410	307	404
Agent chimique	N° CAS	VLEP <sup>8)</sup> 490 min	Résultats d'exposition individuelle					
Particules Diesel Carbone Élémentaire	/	50 µg/m <sup>3</sup> 0,05 mg/m <sup>3</sup>	0,11 µg/m <sup>3</sup> 0,00611 mg/m <sup>3</sup>	8,33 µg/m <sup>3</sup> 0,00833 mg/m <sup>3</sup>	5,16 µg/m <sup>3</sup> 0,00516 mg/m <sup>3</sup>	6,23 µg/m <sup>3</sup> 0,00623 mg/m <sup>3</sup>	0,01 µg/m <sup>3</sup> 0,00001 mg/m <sup>3</sup>	3,89 µg/m <sup>3</sup> 0,00389 mg/m <sup>3</sup>
Particules Diesel Carbone Organique (CO)	/	/	41,5 µg/m <sup>3</sup>	52,1 µg/m <sup>3</sup>	32,48 µg/m <sup>3</sup>	76,55 µg/m <sup>3</sup>	21,03 µg/m <sup>3</sup>	32,75 µg/m <sup>3</sup>
Particules Diesel Carbone Total (CT)	/	/	47,61 µg/m <sup>3</sup>	60,43 µg/m <sup>3</sup>	37,64 µg/m <sup>3</sup>	80,77 µg/m <sup>3</sup>	21,03 µg/m <sup>3</sup>	36,64 µg/m <sup>3</sup>

⏪ Valeurs entre ( ) 16 % en dessous VLEP - Moyenne < 10% | EUROTUNNEL



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette

### Mesures des pressions en navettes Pax

- **Rappel réglementaire**

→ **Article R 4461-1 du Code du Travail** : Travailleurs exposés à une pression **relative** supérieure à 10000 Pascals par rapport à la pression locale

→ **Tableau MP-RG 29** « Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique

**Régime général tableau 29**

Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique

Date de création : 11/02/1998 | Dernière mise à jour : Décret du 02/06/1997

DESCRIPTION DES MALADIES	DUREE DE PRESENCE (CMR4)	LIEUX OÙ LES TRAVAILLEURS SONT EXPOSÉS EN MOYENNE
Opson écouls avec ou sans otite séreuse (maladies) (Népal, le harthe et le genc, confirmé par l'aspect radiologique des Maza).	20 ans	Travaux effectués par les travailleurs.
Syndrôme rhinogéaux confirmé par des troubles rhinologiques.	2 mois	Travaux effectués par les travailleurs.
Orte moyenne ou basse et chronique.	8 mois	Travaux effectués par les travailleurs.
Hyposourde par lésion cadavérique (Népal, le harthe et le genc, accompagné ou non de troubles labirinthiques et de troubles de l'audition au risque. Le diagnostic sera confirmé par une audiophonie tonale et vocale effectuée de la fois à un an après la première constatation.	1 an	Travaux effectués par les travailleurs. La pression sur les travailleurs.

### Mesures des pressions en navettes Pax

- **Référenciel Eurotunnel :**

→ **Critères de conception : Aérodynamisme et ventilation du Tunnel (IGC SC03/03/023) :**

- Variation de pression maximale de 3kN/m<sup>2</sup> (30 hectopascals/0,3m d'eau) pendant une période de 3 secondes dans le cas d'ondes pression isolées

- Variation de pression maximale de 0,45kN/m<sup>2</sup>(4,5 hectopascals/0,045 m d'eau) pour les ondes de pression se suivant à intervalles rapprochés (1 seconde)

## Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette

### Mesures des pressions en navettes Pax

- **Campagne de mesures du 16/04/2025 :**
  - Conducteur de navette
  - Chef de train Fret
  - Membre d'équipage Simple Pont
  - Membre d'équipage Double pont
  - Local équipage
  - Conducteur de train (Locomotive arrière)
  - Sas d'entrée du tunnel de service

### Mesures des pressions en navettes Pax

#### Présentation du rapport (Socotec – 16/04/2025)

9 - Compte rendu premier trajet :

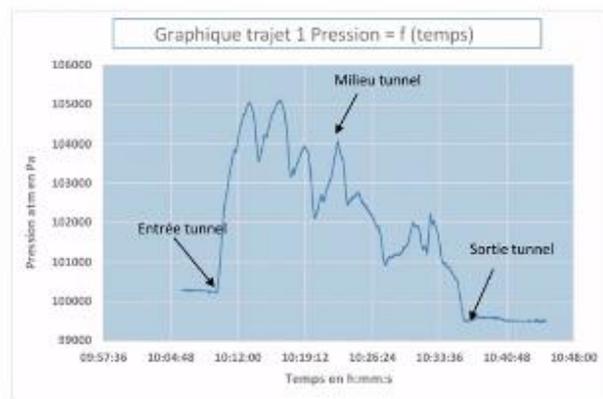
9-1 Description

Date : 16/04/2025  
 Client : EUROTUNNEL  
 Sens du voyage : F - BS  
 Trajet mission : T263 Locomotive 3810  
 Lieu d'installation : Proche du conducteur de la Navette

Durée d'enregistrement : > 30 min  
 Capacité acquisition : 1 seconde  
 Départ quai = 10:06  
 Entrée tunnel = 10:09  
 Milieu tunnel = 10:22  
 Sortie tunnel = 10:36  
 Arrêt train = 10:45  
 Technicien SOCOTEC : David FOUBERT  
 Accompagnant EUROTUNNEL : VERMELLE Fabrice



9-2 - Graphique mesure de pression proche du conducteur de la navette



RESULTATS :

Press =	101128 Pa	DP Max (1s) =	-108 Pa*
Press =	99928 Pa		
Delta (Press-Press) =	1200 Pa	DP Max (3s) =	140 Pa
Presserie =	102278 Pa		

\* : Diminution de la pression atmosphérique



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette

### Mesures des pressions en navettes Pax - Résultats

- Socotec du 16/04/2025 :

Position	Variation de pression maximale mesurée (en Pascal)	Ecart de pression mesuré pour les ondes rapprochées (en hectopascal)	Ecart de pression mesuré pour les ondes isolées (en hectopascal)
Conducteur de navette	5300	1	1,4
Chef de train Fret	6084	1,1	2,1
ME – Simple pont	5629	1,4	2,7
ME – Double pont	4499	2,4	2,8
Local aménagé wagon 16	6314	1,4	2,7
Locomotive arrière	2747	0,7	1,7
Mesure fixe dans le sas de service	1420	6,8	10,20

Valeurs de référence :  
Code du travail : Pression relative supérieure à 10000 Pascals  
Ondes rapprochées = 4,5 hectopascals  
Ondes isolées = 30 hectopascals

### Mesures des pressions en navettes Pax - Conclusions

Les valeurs de référence sont respectées pour les membres d'équipage.

En ce qui concerne, l'agent de sas la valeur d'écart pour des ondes isolées est supérieure à la valeur de référence mais reste sous la valeur de référence du Code du travail.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des résultats des mesures de poussière et pression réalisées en navette

La réunion a porté sur les mesures de poussière et de pression réalisées dans les navettes Pax et fret. Il a été expliqué que ces mesures complètent celles effectuées par le cabinet ToxPro pour les gaz, qui sont réalisées une fois par an, alternant entre l'été et l'hiver.

L'objectif des mesures de poussière était de vérifier qu'il n'y a pas de surexposition des personnels des navettes Pax aux poussières alvéolaires. Pour ce travail, ils ont été accompagnés par une toxicologue de la STYLE sous pilotage du CHU de Grenoble. Six membres d'équipage ont été équipés de pompes à prélèvement dynamique pour mesurer les poussières de carbone élémentaire (traceur du diesel) et les poussières sans effet spécifique en fraction alvéolaire.

Les résultats ont montré que pour le carbone élémentaire, les valeurs mesurées (environ 0,05 mg/m<sup>3</sup>) étaient environ 10 fois inférieures à la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) de 50 µg/m<sup>3</sup>. Pour les poussières en fraction alvéolaire sans aspects toxicologiques, les valeurs mesurées (entre 0,15 et 0,37 mg/m<sup>3</sup>) étaient également inférieures à la VLEP de 0,9 mg/m<sup>3</sup>.

Il nous a indiqué que ces mesures seront réalisées tous les ans à des périodes différentes, comme c'est le cas pour les mesures de ToxPro. Il a également mentionné que l'étape suivante serait de travailler sur les particules ultrafines.

Concernant les mesures de pression, le cabinet Socotec a été mandaté pour effectuer ces mesures à différentes positions (conducteur de navette, chef de train de fret, membre d'équipage, etc.). Les résultats ont montré que les variations de pression pour les membres d'équipage étaient bien en dessous de la valeur réglementaire. Seul l'agent de SAS est exposé à des valeurs supérieures aux références de confort, mais toujours inférieures à la valeur du Code du travail.



**COMPTE RENDU  
CSE  
NOVEMBRE 2025**



**Information relative à l'intrusion de début octobre  
2025**

Nous a été présenté un incident de sûreté survenu le 10 octobre, lorsqu'un migrant libyen a réussi à s'introduire dans le tunnel sud.

L'individu a escaladé une clôture de quatre mètres et a déclenché une alarme, mais l'opérateur n'a pas réagi suffisamment rapidement.

Le migrant a été intercepté au PK 50,53 à 00h17.

Suite à cet incident, plusieurs mesures ont été prises : sensibilisation des opérateurs, renforcement des rondes et utilisation de drones.

Il a également mentionné qu'une seconde tentative d'intrusion par le même individu accompagné de deux autres personnes a été déjouée grâce aux nouvelles procédures.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation du nouveau directeur adjoint sûreté Information relative au nouveau régime de sûreté

### Présentation de Vincent Riffault

Vincent Riffault s'est présenté comme originaire de Normandie, marié et père de deux enfants. Il a détaillé son parcours professionnel, incluant trois ans et trois mois sur le territoire comme commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Calais, où il gérait la sécurité publique et les questions migratoires. Auparavant, il avait commandé l'escadron de gendarmerie mobile de Mont-Saint-Aignan et servi dans l'Armée de terre à la tête d'une section Combat du Génie. Sa formation comprend l'ESENSIR, l'École d'application du génie, un MBA Management de la Sécurité, et une année à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale à Melun. Vincent a exprimé sa satisfaction d'intégrer Eurotunnel il y a quinze jours, reconnaissant les défis à relever dans les mois et années à venir.

### Présentation du nouveau régime de sûreté

Il nous a été présenté le nouveau régime de sûreté, basé sur un arrêté du 6 décembre 2022, qui impose des contrôles de sûreté à l'entrée du site. Ce régime a nécessité la création d'une zone de sûreté (définie comme tout ce qui est à l'intérieur des clôtures de la concession) et la mise en place de Points d'Inspection Filtrables (PIF). Ces PIF impliquent des contrôles pour les piétons et véhicules entrant sur le site, effectués par des agents de sûreté (ACVS) et des portiques à certains endroits.

### Impact des changements de sécurité

Il nous a été expliqué que ces changements auront des conséquences sur le terminal, notamment pour le personnel qui devra passer par des portiques ou subir des contrôles avec leurs véhicules. Il a mentionné des implications en termes de sécurité (plus de déplacements, plus de véhicules sur le site), d'économie (coûts des travaux et des agents supplémentaires), et des modifications prévues pour 2026, notamment au niveau du PS1 et du PS2.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## **Présentation du projet de Point d'Inspection Filtrage (PIF)**

Nous a été présenté le projet de Point d'Inspection Filtrage (PIF), une obligation légale française pour effectuer des contrôles de sûreté du personnel. En 2026, un aménagement du PS1 sera réalisé avec l'installation d'un tourniquet équipé d'un portique de détection de métaux pour contrôler le personnel à pied. Il a été précisé que tous les employés ne seront pas systématiquement contrôlés, mais qu'un taux de contrôle sera fixé par les autorités. Le portique fonctionnera comme ceux des aéroports, détectant les métaux, mais sans détection de traces d'explosifs pour l'instant.

## **Aménagement du PES2 et contrôle des véhicules**

Il a été expliqué que le PS2 sera déplacé en amont, avant le rond-point, pour simplifier le contrôle en ne vérifiant que les véhicules à l'entrée. Les contrôles incluront la fouille des coffres, l'utilisation de miroirs de détection et potentiellement des détecteurs de traces d'explosifs. A été souligné que l'idée principale est que chaque personne ne soit contrôlée qu'une seule fois à l'entrée, puis puisse circuler librement dans la zone sécurisée. Les personnes disposant d'un cintre pourront se garer dans des zones dédiées après le contrôle.

## **Modifications des accès au PS9 et autres points d'entrée**

A été détaillé les modifications prévues pour les différents points d'accès. Le parking P3 restera hors zone de sûreté. Les employés du B31 devront désormais passer par le PS1 avec leur voiture et se garer près du B31, où des parkings seront agrandis. Pour les personnes revenant du B22, elles devront passer par les contrôles frontaliers pour rentrer dans la zone de sûreté.

## **Modifications du PS9 et du portail 61**

Didier a expliqué que seules les administrations seront autorisées à accéder par le PS9, mais que tout le monde pourra continuer à sortir par ce point. Pour le portail 61 des pompiers, les livraisons pourront continuer à s'y faire, mais plus personne ne pourra y accéder à l'exception des services de secours en cas d'urgence. Les pompiers d'Onet qui utilisaient ce tourniquet devront désormais passer par le PS1.

## **Mise en place de contrôles temporaires au tunnel de service**

A été annoncé la mise en place de contrôles temporaires à l'entrée du tunnel de service à partir du 1er décembre 2025. Ces contrôles concerneront tous les véhicules entrant dans le tunnel de service, avec un taux de contrôle d'environ un véhicule sur cinq. Ces mesures temporaires disparaîtront à la fin des travaux d'aménagement du PS1 et PS2.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Calendrier et coûts du projet

Le calendrier du projet : l'objectif est de mettre en place le PS1 d'ici fin mai 2026 et le PS2 d'ici fin septembre 2026.

Le coût du projet est estimé à plusieurs millions d'euros en investissement, sans participation financière de l'État français.

### INTRODUCTION

- Qu'est ce que le régime de sureté?

- Zone de sureté.
- Application de la loi.

- Qu'est ce qu'un P.I.F?

- Contrôles des véhicules et des piétons.
- Les moyens humains et techniques.

### CONSEQUENCES.

- **POUR LE PERSONNEL**
- **SECURITE**
- **ECONOMIQUE**
- **TRAVAUX**

### ACCES FRET PS9

- Accès réservé aux administrations ,sureté et secours.
- SAS portail 21 : livraison autorisée.



### ACCES TOURISME SORTIE PARKING P3

- Piétons accédant au B31 : passage en véhicule par le PS1.(création de parking ).
- Les Véhicules sortant du P3 : passage par les contrôles frontaliers.



### P.I.F. PS1

- Aménagement zone de contrôle pour les véhicules au portail.
- Mise en place d'un portique au tourniquet 112(PS1) pour les piétons.





# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



- P.I.F temporaire jusque la fin des travaux.
- Sécurisation des tunnels.





# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des axes et principaux engagements RSE 2030

### COOPÉRATION POUR UNE CHAÎNE DE VALEUR ROBUSTE

Engagements	Objectifs 2030
Soutenir la sortie de la dépendance au carbone en intensifiant les usages ferroviaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les offres de service attractives pour reporter le fret routier vers le fret ferroviaire (Europorte)</li> <li>Intensifier les usages du Tunnel sous la Manche</li> </ul>
Offrir un service optimal et un accueil sécurisé aux clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouveler l'espace pour les clients du fret (« Truck village ») pour améliorer leur confort</li> <li>Former 100 % du personnel en contact avec les clients à l'accueil inclusif</li> </ul>
Coopérer au sein du secteur ferroviaire et avec les parties prenantes au service de la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner de manière efficiente les acteurs de la chaîne de valeur pour améliorer les impacts du ferroviaire, notamment en participant aux initiatives sectorielles en faveur de la durabilité</li> </ul>
Intégrer la durabilité dans la politique d'achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer 80 % des fournisseurs actifs (&gt; 150 k€/an) selon des critères RSE génériques</li> <li>Attacher 80 % des appels d'offre (hors prestations intellectuelles) à des critères RSE spécifiques</li> <li>Dépasser 1 million d'euros de chiffre d'affaires avec le secteur adapté et protégé ou en lien avec l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi</li> <li>Viser un tiers d'achats locaux pour Eurotunnel</li> <li>Réduire le délai de paiement moyen</li> </ul>

### NOTRE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE À 2030

Engagements	Objectifs 2030
<p><b>Climat</b> Poursuivre la décarbonation des activités propres (scopes 1 &amp; 2)</p> <p>Poursuivre la décarbonation sur la chaîne de valeur (scope 3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire de 54 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2019</li> <li>Atteindre 10 % d'électricité auto-produite</li> <li>Réduire les émissions de GES de 15 % vs. 2025 en intensité (tCO<sub>2</sub>/M€ d'achats)</li> </ul>
<p><b>Milieux naturels</b> Limiter les impacts sur les milieux naturels et soutenir la régénération des milieux naturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progresser vers la suppression des substances dites « très préoccupantes » (à l'exception de l'agent d'extinction Novec)</li> <li>Mener des actions visant à augmenter la biodiversité sur les terrains dédiés</li> </ul>
<p><b>Adaptation</b> Adapter l'activité au changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter l'infrastructure à 100 % des nouvelles motorisations clients (confirmation de l'acceptabilité en tunnel et bornes de recharge sur le terminal)</li> <li>Maintenir une haute vigilance dans la gestion des plans d'action relatifs aux risques physiques majeurs (inondation, vague de chaleur)</li> </ul>
<p><b>Économie circulaire</b> Limiter l'emploi des ressources et favoriser l'économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteindre plus de 90 % de taux de valorisation des matières (réutilisation, recyclage, valorisation énergétique...)</li> <li>Maximiser les taux de réemploi et de matériaux issus du recyclage sur trois projets immobiliers Eurotunnel (bâtiment de la maintenance, Clifco, siège)</li> </ul>

**Force Ouvrière 1<sup>ère</sup> Force Syndicale à Eurotunnel**





# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## NOTRE CONTRIBUTION SOCIALE ET SOCIÉTALE À 2030

Engagements	Objectifs 2030
Assurer la santé au travail et la sécurité de tous	<ul style="list-style-type: none"><li>Obtenir la certification ISO 45001 sur les conditions de travail pour Eurotunnel</li><li>Mesurer et améliorer le niveau de sensibilisation aux facteurs organisationnels humains afin de réduire les risques d'accidentologie</li></ul>
Favoriser l'inclusion et la diversité	<ul style="list-style-type: none"><li>Atteindre un taux de :<ul style="list-style-type: none"><li>30 % de femmes dans le Groupe</li><li>28 % de femmes dans les trois premiers niveaux hiérarchiques du Groupe</li><li>Plus de 40 % de femmes au COMEX</li></ul></li></ul>
Attirer et développer les talents - Gestion des compétences	<ul style="list-style-type: none"><li>Créer deux promotions du centre de formation pour apprentis Eurotunnel sur deux métiers en tension différents</li><li>Proposer un nouveau processus d'embarquement en place dans toutes les entités</li></ul>
Créer un environnement de travail épanouissant	<ul style="list-style-type: none"><li>Atteindre un taux d'engagement Getlink Voices supérieur à 70 %</li><li>Moderniser ou construire trois bâtiments clés sur les terminaux d'Eurotunnel</li></ul>
Soutenir les acteurs du territoire et nouer des partenariats à impact	<ul style="list-style-type: none"><li>Effectuer au moins 1000 heures par an de mécénat en France et au Royaume-Uni</li><li>Réaliser 1 projet environnemental et 1 projet sociétal à impact chaque année</li></ul>

## A RETENIR

**Cet engagement est collectif ; nous le prenons avec vous**, ainsi que l'ensemble des instances de gouvernance et de direction qui conditionnent à ces objectifs leurs décisions stratégiques, avec nos actionnaires, nos clients, nos partenaires.

**Ensemble, nous nous engageons à être une force motrice dans la transformation durable du transport sur le territoire européen**, en renforçant nos liens et en protégeant notre environnement.

**En tant que représentants du personnel, nous comptons sur votre implication, vos questions, vos critiques constructives, vos interpellations...** pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs au service de notre intérêt supérieur commun.



**Force Ouvrière 1 ère Force Syndicale à Eurotunnel**



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## UN MOT SUR LE BILAN 2019-2025... À RETROUVER EN DÉTAIL DANS LA BROCHURE À PARAÎTRE EN MARS

Entre 2019 et 2025, Getlink a déployé une feuille de route RSE ambitieuse, structurée autour d'objectifs clairs et mesurables. Réduction de l'empreinte carbone, préservation de la biodiversité, ancrage territorial renforcé et gouvernance responsable : les résultats de cette feuille de route, jalonnée de projets de terrain et d'initiatives innovantes, confirment la capacité du Groupe à inscrire ses activités dans une trajectoire durable et à préparer l'horizon 2030.



## « NOUS CONSTRUISONS UN MODÈLE DURABLE QUI RENFORCE LA ROBUSTESSE ET L'ATTRACTIVITÉ DU GROUPE »

L'année 2025 marque le terme du plan initié en 2019 pour une feuille de route durable.

Pour Getlink, chercher à gagner en durabilité est structurellement une condition de la réussite sur le long terme :

- Progresser vers l'atteinte de nos objectifs et la réalisation de notre mission, dans une approche plus respectueuse des personnes et de la planète.
- S'engager pour la durabilité, c'est aussi **un gage de robustesse pour limiter les risques, préserver les capitaux sociaux et environnementaux, et gagner en compétitivité**

C'est pourquoi nous renouvelons notre feuille de route et exprimons **de nouveaux engagements pour Getlink à l'échéance de 2030.**

Cette trajectoire **présente les principaux objectifs que nous nous donnons face aux grands enjeux de durabilité** identifiés en matière sociale, environnementale et de gouvernance, en assumant **des priorités d'actions claires en accord avec nos parties prenantes internes et externes.**

*Note : Ces objectifs et actions présentent les actions essentielles au sein d'une trajectoire lisible. Toutefois, nous n'excluons pas de poursuivre d'autres actions à impact positif qui ne figurent pas dans cette feuille de route (ex. maîtrise de l'usage de l'eau).*



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Présentation des axes et principaux engagements RSE 2030

Il a été souligné que la durabilité est devenue un élément central du projet d'entreprise, malgré les turbulences mondiales qui poussent certaines entreprises à revenir sur leurs engagements en la matière.

Mais aussi que l'engagement en faveur du long terme est une conviction profonde au sein de l'entreprise, particulièrement pertinente compte tenu de la durée de la concession d'Eurotunnel. Cette approche est considérée comme un gage de robustesse pour limiter les risques et préserver les capitaux sociaux et environnementaux, tout en gagnant en compétitivité.

La direction RSE, composée de quatre personnes, a pour mission d'animer, fédérer et outiller les équipes, mais le présentateur a insisté sur le fait que la réussite du projet dépend de l'implication de tous les collaborateurs. Il a défini la RSE comme étant avant tout un dialogue avec les parties prenantes, introduisant plus de démocratie et d'horizontalité dans les processus décisionnels.

Le nouveau schéma RSE à horizon 2030 s'articule autour de trois axes principaux : la contribution environnementale (notamment la réduction de l'empreinte carbone), les engagements sociaux et sociétaux, et la coopération pour une chaîne de valeur robuste. Un quatrième axe transversal concerne la culture et la gouvernance de la durabilité.

Sur le plan environnemental, l'objectif phare est de réduire de 54% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2019, avec déjà 32% de réduction atteints. Les leviers principaux incluent l'électrification des véhicules, la gestion des fuites de fluides frigorigènes, le remplacement du halon, et l'achat de garanties d'origine pour l'électricité. Un projet solaire emblématique permettra également d'autoproduire de l'électricité.

L'entreprise vise aussi à réduire de 15% l'intensité carbone de ses achats, à supprimer les substances préoccupantes, à réduire l'usage du glyphosate, et à s'adapter au changement climatique. En matière d'économie circulaire, l'objectif est d'atteindre 90% de taux de valorisation des matières.

Sur le plan social, la priorité absolue est d'assurer la santé et la sécurité au travail, avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 45001. L'entreprise vise également à atteindre 30% de femmes dans le groupe (Eurotunnel étant déjà à 29%), à créer un CFA (Centre de Formation d'Apprentis) pour deux métiers en tension, et à améliorer l'environnement de travail pour atteindre 70% d'engagement des collaborateurs.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



Le troisième pilier concerne la coopération pour une chaîne de valeur robuste, visant à soutenir la sortie de la dépendance au carbone en intensifiant les usages ferroviaires. Cela passe par un service optimal aux clients, une coopération au sein du secteur ferroviaire, et une politique d'achats responsables avec 80% des fournisseurs actifs soumis à des critères RSE.

Enfin, la culture et la gouvernance de la durabilité visent à ce que chaque collaborateur comprenne comment contribuer à la durabilité dans ses fonctions quotidiennes, avec des réflexes et des conversations orientés dans cette direction.

En conclusion, il a été souligné que cet engagement est collectif et nécessite l'implication de tous.



# COMPTE RENDU CSE NOVEMBRE 2025



## Information du Directeur des Opérations

Pour le fret, deux mauvaises nouvelles : le marché s'est effondré de 5% et Eurotunnel a perdu presque un point de part de marché, tombant à 34,5%. Irish Ferries a gagné 2,5 points de part de marché en fret en octobre.

Pour le segment passager, le marché a augmenté de 1% par rapport à l'année précédente, et Eurotunnel a gagné 1,7 point de part de marché, atteignant 58%.

## QUESTIONS

1. Quand seront créditées ces heures présentes sur la fiche de paye ?

**Il y a un flash info du 3 janvier 2025 qui expliquait tout ça.**

2. Est-il possible d'avoir un relevé des dépôts et retrait sur le CET, un peu comme un relevé de compte ?

**Actuellement le seul moyen, c'est de regarder les différentes fiches de paye et les comparer.**

**Le salarié peut éventuellement enregistrer les formulaires de demande pour afin de suivre et garder l'historique de ces demandes.**

3. Quelles sont les démarches à réaliser par un salarié qui souhaite réduire son temps de travail de 50 % ?

**La demande doit être faite deux mois avant la date de démarrage envisagée à son manager.**